

MODULE DE FORMATION

Formatrice : Honorine ZOUNMENOU EDEMESSI

Cibles : Enseignants du groupe ‘‘Documents pédagogiques plus et formation continue’’

Date : 21/01/2024

**THEME : APPROPRIATION DES CRITERES ET INDICATEURS
POUR UNE MEILLEURE APPRECIATION DES COPIES**

Objectif général : Renforcer la capacité des enseignants dans la correction des copies

Objectifs spécifiques :

- Amener les enseignants à s'approprier les critères et indicateurs de la correction des copies des apprenants
- Outiller les participants pour une meilleure appréciation des copies

PLAN :

CONTEXTE

I. GÉNÉRALITÉS SUR L'APPRÉCIATION DES COPIES

II. LES CRITÈRES ET LES INDICATEURS D'APPRÉCIATION DES
COPIES

III. COMMENT CORRIGER UNE COPIE ?

CONCLUSION

CONTEXTE

Dans le cadre d'une remédiation groupée, après le premier devoir surveillé de l'année en cours, un Conseiller Pédagogique a fait multiplier en 13 exemplaires une copie de la production d'un apprenant de la classe de troisième. En appliquant la même grille de correction, voici les notes obtenues par chacun des 13 enseignants des SVT de l'atelier pour la même copie : 05,5 ; 05,5 ; 07,00 ; 07,25 ; 07,5 ; 08,00 ; 09, 00 ; 09,00 ; 09,25 ; 09,25 ; 10,00 ; 14,00 ; 14,00. L'écart entre les notes est de 8,5 points. La correction commune, Quant à elle a donné 08,75. Sur les copies corrigées par certains enseignants, on ne note aucune appréciation ni dans les marges, ni sur la première page de la copie. Sur celles corrigées par d'autres, aucune trace de brique rouge n'est observée dans les écrits des apprenants. Par contre, sur d'autres, on note des traces de brique rouge à l'intérieur de la production des apprenants et des appréciations aussi bien dans les marges que sur la première page qui porte la note totale. Cette dernière étant succédée d'une mention. Tu es invité à participer à cette formation pour comprendre comment appliquer les critères et les indicateurs pour apprécier les copies des apprenants de façon objective.

I. Généralités sur l'appréciation des copies

Evaluer une copie, et même la noter, ce n'est pas un acte facile. Les mœurs pédagogiques ont consacré deux modes d'appréciation des productions des élèves : les appréciations spécifiques et les appréciations générales.

➤ Les appréciations spécifiques

Ce sont celles que l'enseignant mentionne à chaque étape de la production examinée. Ici, l'enseignant parcourt ligne par ligne, paragraphe par paragraphe, étape par étape, tout le cheminement du travail fait par l'élève. Il mentionne alors à quel point l'élève satisfait les attentes et les objectifs de l'évaluation. C'est pourquoi on affirme que les appréciations spécifiques sont des appréciations localisées.

➤ **Les appréciations générales**

Ce sont des appréciations qui ne se portent pas dans la marge comme les précédentes : elles sont mentionnées à la partie supérieure de la première page, c'est-à-dire au-dessus de la production examinée.

NB : Les appréciations générales sont accompagnées d'une note qui doit les refléter. Mais l'enseignant doit éviter de les utiliser comme instrument pour cataloguer chacun des apprenants. Certaines notes peuvent définitivement décourager l'apprenant lorsque les appréciations qu'elles accompagnent produisent un étiquetage dangereux qui pousse au désespoir.

Les appréciations sur une copie appellent par conséquent des considérations relatives aux différents types de corrections, aux modes de corrections et aux règles élémentaires d'une bonne correction.

❖ **Les différents types de corrections**

Selon les habitudes léguées par les traditions docimologiques, les appréciations se font selon trois types de corrections : la correction négative, la correction positive et la correction mixte.

1. La correction négative

Elle consiste pour l'enseignant, à relever et à sanctionner uniquement les éléments mauvais de la copie examinée. Il s'agit des écarts produits par l'élève par rapport aux règles établies, par rapport à la logique attendue et surtout, par rapport aux objectifs de l'évaluation. Les règles relatives à des appréciations particulières à des concepts, à l'emploi de la langue. En mentionnant ces ratés, l'intention pédagogique de l'enseignant est de mettre en évidence rien que les lacunes, les faiblesses.

2. La correction positive

Elle consiste à relever et à sanctionner uniquement les performances heureuses de la copie examinée, c'est-à-dire les bonnes réponses, les arguments pertinents, la créativité etc. L'instrument pédagogique ici est de rassurer l'apprenant, de lui montrer qu'il a encore des potentialités.

3. La correction mixte

Elle consiste à porter des appréciations mettant en évidence à la fois les éléments bons et les éléments mauvais que comporte la copie examinée. L'enseignant veut ici exposer à l'apprenant le vrai visage de ses capacités, les efforts qu'il lui reste à fournir.

❖ Les inconvénients

L'enseignant qui choisit la correction négative doit retenir que ce mode d'appréciation peut briser l'élan d'apprentissage chez les élèves. Lorsque l'âge moyen de la classe se situe dans la période de puberté et même légèrement avant, période de la vie où l'individu développe à nouveau un égo narcissique se traduisant par un besoin de valorisation, une mauvaise appréciation brise complètement la perception de soi et de l'avenir.

Quant à la correction positive, l'enseignant doit être conscient qu'il peut provoquer une surestimation, l'autovalorisation excessive pouvant porter un grave préjudice aux efforts futurs et à l'avenir scolaire de certains apprenants.

Enfin la correction mixte qui étale les vraies capacités et les limites de chaque élève a pour inconvénients de conditionner les éléments les plus en avance dans la classe en relativisant souvent trop tôt, les performances extraordinaires dont ils sont capables.

❖ Quand choisir l'un ou l'autre type de correction ?

La règle générale est d'équilibrer les appréciations dans la mesure où il existe toujours sur une copie quelques éléments à valoriser.

Cependant, il existe des circonstances particulières qui ordonnent le choix d'un type précis de correction et d'appréciation.

1^{er} cas : lorsque l'enseignant veut procéder à une évaluation diagnostique, c'est-à-dire, lorsqu'il désire mettre en évidence un état des lieux des prérequis sur lesquels il fondera son activité pédagogique tout le reste de l'année, lorsqu'il désire connaître les lacunes à combler, lorsqu'il veut explorer au niveau de sa classe le degré de maîtrise des concepts, des théories et des principes relatifs au domaine de connaissance qu'il est venu proposer, l'enseignant choisit alors la correction négative.

L'avantage est de mettre le doigt sur les efforts que chaque apprenant doit fournir pour le reste de l'année ; mais il reste un avantage majeur pour l'enseignant : c'est de savoir à quoi s'en tenir pour le reste de l'année dans cette classe.

2^e cas : Lorsque la classe est notoirement faible et que l'enseignant veut provoquer un effet œdipien de prédiction positif, le mode de correction le plus indiqué est la correction positive. Celle-ci a pour avantage exceptionnel de galvaniser même les esprits les plus découragés en leur montrant qu'ils peuvent encore compter sur leurs ressources personnelles.

3^e cas : Dans une évaluation sommative visant à situer l'apprenant à la fois par rapport à ses performances et à ses lacunes, c'est la correction mixte qui est indiquée. L'essentiel pour

l'enseignant c'est de démontrer ici que si l'individu a des faiblesses et des limites dans certains domaines, il possède en revanche beaucoup de potentialités dans d'autres.

En sommes, le choix d'un type de correction et d'appréciation est fortement lié au mode d'évaluation en jeu, aux objectifs visé et à l'opinion pédagogique de l'enseignant. Ainsi, on peut retenir que les copies lorsqu'elles sont corrigées par l'enseignant (e), doivent comporter un maximum d'annotations les plus claires possibles afin que l'élève puisse repérer plus facilement ses erreurs et donc les corriger.

II. Les critères et les indicateurs d'appréciation des copies

II.1. La notion de critère

Un critère est d'abord et surtout un élément sur lequel on s'appuie pour porter un jugement objectif, prendre une décision. Il est considéré comme une qualité que doit respecter le produit d'une tâche complexe.

Dans le cadre de l'appréciation d'une production, un critère sera une qualité que l'on attend de la production d'un élève : une production pertinente, une production cohérente, une production originale, etc.

Un critère est donc un point de vue selon lequel on se place pour apprécier une production.

C'est un peu comme une paire de lunettes que l'on mettrait pour examiner une production. Si on veut évaluer une production à travers plusieurs critères, on change chaque fois de paire de lunettes. Les différentes paires de lunettes sont choisies de manière à ce que le regard soit le plus complet possible. Si un élève exécute une performance sportive collective, on peut par exemple examiner cette performance sportive selon plusieurs points de vue : l'esprit d'équipe, la dextérité, l'élégance, le respect des règles, etc. Ce sont autant de paires de lunettes que l'on met.

Les critères précisent les fonctions et servent à imposer au correcteur les éléments importants observables ou mesurables de la production. Il en existe deux types : les critères minimaux et les critères de perfectionnement.

- **Les critères minimaux**

Les critères minimaux notés **C** sont ceux qui déterminent la réussite, c'est-à-dire la maîtrise de la compétence, étant donné que les critères servent à évaluer les compétences. On y distingue :

- ✚ la pertinence de la production au double plan de la démarche et du contenu noté **C₁**
- ✚ la cohérence interne de la production noté **C₂**.

Ce critère **C₂** est pris en compte sous réserve de la conformité de la production à la demande, ce qui voudra dire que lorsque l'apprenant sort du champ conceptuel du sujet, il obtient 0 non seulement pour **C₁** mais également pour **C₂** (cas d'un exercice de type partie I).

Reconnaissons que le critère relatif à la cohérence interne est le plus difficile à appliquer et la plupart des biais dans l'appréciation des copies viennent de la mauvaise interprétation des indicateurs qui opérationnalisent ce critère. Ceux qui suscitent plus de polémiques sont coloriés en vert dans le tableau qui les résume.

• **Les critères de perfectionnement**

Ce sont des critères non indispensables, qui situent les productions des élèves entre une production tout juste satisfaisante et une production excellente. Ils sont notés **CP**.

Il faut reconnaître que le principe des critères dits de perfectionnement est d'application assez délicate dans le contexte où prévaut encore l'examen traditionnel fondé sur la sommation arithmétique de notes pour prendre la décision d'admissibilité.

A l'étape actuelle, on pourrait s'accommoder les principes ci-après :

- Pour bénéficier de cette note affectée à ces critères, il faut avoir totalisé une note au moins égale à **12 sur 18 soit les 2/3** des points affectés aux critères minimaux.
- Les indicateurs liés à ces critères sont : présentation matérielle de la copie (fautes, ratures...) et originalité de la production : (communication aisée,...)

II.2. La notion d'indicateur

Si les critères donnent le sens général dans lequel la correction doit s'effectuer, ils ne sont — la plupart du temps — pas assez précis pour permettre une correction efficace. En effet, un critère possède un caractère général, et abstrait. On ne peut apprécier un critère que de façon globale, sauf si on se donne un moyen de l'approcher de façon plus précise : c'est le rôle des indicateurs. Ils précisent un critère et permettent de l'opérationnaliser. Ils sont notés **I**

Pour corriger la copie des élèves, l'enseignant (e) doit se référer à des indicateurs pour opérationnaliser les critères retenus et connus des élèves. Un indicateur est une information

précise que l'on recueille, pour se prononcer sur la maîtrise d'un critère par les élèves. On peut distinguer deux types d'indicateurs.

L'indicateur peut être qualitatif et dans ce cas, il précise une facette du critère, il reflète alors soit la présence/l'absence d'un élément, soit un degré d'une qualité donnée. Utilisé dans une optique descriptive, un indicateur qualitatif aide à repérer les sources d'erreur, et à y remédier.

L'indicateur peut également être quantitatif et dans ce cas, il fournit des précisions sur des seuils de réussite du critère. Il s'exprime alors par un nombre, un pourcentage, une grandeur.

Exemple : Quatre caractéristiques sur cinq doivent être présentes.

Cette utilisation faite de l'indicateur est plus simple, mais elle est moins descriptive, et dès lors moins formative, c'est-à-dire qu'elle aide moins à la remédiation

NB : Les critères et les indicateurs doivent normalement faire objet d'apprentissage en classe. Ceci permettra aux apprenants d'avoir une idée de la qualité de production attendue d'eux

Les critères et les indicateurs d'appréciation des copies ainsi que la notation habituelle sont résumés dans le tableau ci-après.

CRITERES ET INDICATEURS D'APPRECIATION DES COPIES

Partie I : restitution organisée de connaissances (6 points)		
C1 : pertinence de la production au double plan de la démarche et du contenu (4 points)		C2 : cohérence interne de la production (2 points)
I ₁ : problème et plan (0,25 + 0,25) point	Introduction	Néant
I ₂ : A mobilisé les idées essentielles : 3 points	Corps du devoir	I ₁ : les idées essentielles sont enchainées de façon logique : 1,5 point
I ₃ : A élaboré la réponse au problème	Conclusion	I ₂ : la conclusion est en lien avec le problème

0,50 point		0,50 point
Partie II : résolution de problème à partir de documents fournis (12 points) SP1 (6 points) et SP2 (6 points) S'il y a prise de position il y aura I₃		
C1 : pertinence de la production au double plan de la démarche et du contenu (4 points)		C2 : cohérence interne de la production (2 points)
I₁ : A mobilisé les idées essentielles à partir des documents : (....points) Doc 1 : (... point) Doc 2 Doc n...	Collecte de données	I₁ : les déductions sont en lien avec les données : (....point)
I₂ : A élaboré l'explication au problème : (....point)	Traitement de données débouchant sur l'explication élaborée	I₂ : les idées sont enchainées de façon logique dans l'explication au problème : (...point)
I₃ : a pris une bonne position avec une argumentation pertinente : (....point)	Position et arguments	I₃ : arguments en lien avec la position : (....point)

NB : pour les séries A ; B et C, et de la 6^è en 3^è, une seule situation-problème est fournie et est notée sur 12 points.

CP : critères de perfectionnement (2 points). Voici la notation accordée :

- **I₁ :** présentation matérielle de la production (fautes, ratures...) 1 point
- **I₂ :** originalité de la production (communication aisée,...) 1 point.

II.3. Qu'est-ce qu'une grille de correction ?

On peut définir une grille de correction comme un outil d'appréciation d'un critère à travers des indicateurs précis. En termes stratégiques, elle répond à un souci de standardisation de la correction. En termes pédagogiques, elle constitue un outil d'aide à la correction des productions des élèves, utilisé essentiellement dans deux buts :

- ◆ Garantir un maximum d'objectivité dans la correction, permettre un accord inter correcteurs le plus élevé possible grâce aux indicateurs ; en effet, un correcteur est souvent influencé par une erreur, en rapport avec un critère, qui contamine tout le reste de la correction, l'exemple le plus frappant est donné par ces corrections en mathématiques pour lesquelles on attribue zéro d'office à l'élève si la première partie de la réponse est erronée ;
- ◆ Procurer un appui aux enseignants débutants ou à ceux qui veulent (doivent) changer leur pratique d'évaluation (outil de formation). Il ne s'agit pas de responsabiliser l'enseignant par rapport à la correction qu'il mène, mais de lui fournir des outils pour l'amener à changer son regard sur la production de l'élève.

Une grille de correction peut être envisagée qualitativement. Envisagée dans une optique qualitative, elle fournit au correcteur une liste d'indicateurs qualitatifs.

Exemple pour les critères « présentation matérielle », les indicateurs de ce critère pourrait être :

- 1- La lisibilité de l'écriture (lisible ou non lisible),
- 2- L'absence de tache (présence ou absence),
- 3- Orthographe (présence ou absence de fautes d'orthographe).

Envisagée dans une optique quantitative, elle établit le lien entre la production et la note en fixant des seuils.

Exemple pour le critère « les informations utiles sont-elles extraites des documents ? » en ce qui concerne la pertinence, on peut avoir le cas où toutes les informations sont extraites (la totalité des points est accordé), au moins une information est extraite (accorder la pondération qu'il faut), aucune information n'est extraite (zéro point).

Les deux optiques (qualitative et quantitative) peuvent être combinées. Pour des raisons d'efficacité de la correction, on a toutefois intérêt à construire des grilles de correction ciblées, c'est-à-dire qui se rapportent à chaque situation-problème, surtout lorsque la situation-problème n'a pas été élaborée par l'enseignant(e) lui /elle- même. (Extrait adapté du document DIP, septembre 2010).

III. La correction proprement dite : comment corriger une copie ?

Corriger une copie consiste à souligner, à biffer ou à encadrer les éléments présents sur une ligne et qui n'apparaissent pas conformes aux comportements attendus relativement aux **objectifs fixés** ; il s'agit ensuite de mentionner dans la marge face à la ligne qui supporte les éléments corrigés une appréciation.

Cette appréciation est généralement siglée ou abrégée lorsque l'enseignant prend soin d'aviser au préalable sa classe des significations, des sigles et des abréviations. Ainsi, on porte généralement dans la marge des sigles comme Tb (très bien), Ms (mauvais), Mldrt (maladroit), Cs (contresens), Fs (faux sens), B (bien) etc, ou tout autre appréciations fabriquées par l'enseignant pour l'usage de sa classe.

La lisibilité des appréciations est une qualité de la correction adroite.

Lorsque les éléments corrigés débordent une ligne, l'appréciation correspondante doit être portée dans la marge dans une accolade délimitant clairement la partie appréciée.

✓ A propos de l'appréciation

Il faut rappeler que lorsque la note à octroyer est mauvaise compte tenu des défauts que comporte la copie, les appréciations localisées sont insuffisantes pour informer le propriétaire de la copie. Les appréciations générales doivent alors le signifier clairement sans toutefois porter préjudice ni à l'amour propre de l'élève ni à son élan d'apprentissage.

Cela signifie qu'elles doivent mentionner quelque part les ressources manifestes dans la copie et sur lesquelles l'apprenant peut encore compter pour remonter la pente.

Dans ce cadre précis, les mentions telles que "des efforts restent à faire" doivent être accompagnés de l'expression "du courage" ou encore "encore un peu de courage" ; d'autres expressions comme "vous pouvez mieux faire" donnent aux appréciations générales une valeur hautement psychopédagogique. D'autres encore comme :

- "Bon travail dans l'ensemble. La réflexion est intéressante mais les connaissances sont à consolider"
- "Ensemble correcte mais il est nécessaire d'approfondir l'apprentissage des leçons"
- "Les connaissances sont insuffisantes et la méthode n'est pas bien maîtrisée. Il faut être plus attentif en cours et étudier régulièrement".

- “Quelques réponses pertinentes mais trop de lacunes : le cours est à revoir sérieusement”.
- “Ensemble très satisfaisant, bravo ! poursuivez ainsi”
- “Travail bâclé. Il est nécessaire de s’investir sérieusement pour progresser.”
- “La méthode est bien maîtrisée, la réflexion est correcte mais il vous faut améliorer l’expression trop confuse” etc. peuvent être aussi utilisées.

En tout état de cause, on arrange les appréciations générales de telle sorte que les derniers mots du correcteur laissent toujours quelque espoir au propriétaire de la copie.

✓ **Les mentions**

En matière de docimologie, la mention constitue à elle seule un élément de catégorisation, mais quand elle accompagne une note, la mention a vocation de préciser à l’élève non seulement sa place dans la hiérarchie de la classe, mais également la représentation psychologique qu’il peut avoir de lui-même. C’est ainsi que de façon décroissante nous avons excellent, très bien, bien, assez bien, satisfaisant, passable, insuffisant, faible, mauvais, nul.

Quand porter chaque mention ?

Excellent : lorsque le travail de l’élève est remarquable avec seulement quelques petites insuffisances, le correcteur portera la mention “excellent” (18 à 20).

Très bien : lorsque la qualité du travail est nettement supérieure à la moyenne, en dépit de quelques insuffisances, le correcteur portera la mention “très bien” (16 à 17,99).

Bien : il arrive que le résultat soit bon et qu’au même moment le travail fourni par l’élève comporte d’importantes insuffisances. Le correcteur mettra alors la mention “Bien” (14 à 15,99).

Assez bien ou satisfaisant : quand le travail de l’élève manifeste une pertinence modeste avec des lacunes importantes, on portera la mention “assez bien” ou “satisfaisant” (12 à 13,99).

Passable : il arrive, dans une large mesure, dans nos classes que le travail fourni par l’élève réponde très moyennement aux attentes minimales et que l’élève ne montre pas une performance particulière. L’enseignant portera la mention “passable” (10 à 11,99).

Insuffisant : elle est portée sur une copie lorsqu’elle ne satisfait pas aux attentes minimales. Le terme “insuffisant” indique alors que le destinataire doit faire un effort considérable pour se mettre à niveau (8 à 9,99).

Remarque : de la mention “excellent” à la mention “insuffisant”, l’élève se trouve encore en dehors de la zone critique d’une trajectoire scolaire ; le pédagogue n’est pas inquiet. Mais il existe d’autres mentions considérées comme le bas de l’échelle, fréquemment utilisées dans le

champ pédagogique secondaire et primaire. Il s'agit des mentions "faible", "mauvais" et "nul".

Faible : Elle s'adresse à une copie comportant de graves lacunes et appelant à un effort spécial de la part l'élève (6 à 7,99).

Mauvais : La mention "mauvais" s'adresse à un travail qui ne répond à aucun des critères minimaux de performance. Lorsque cette mention est portée, le corps professoral est interpellé. En effet, une note située entre 4 et 5,99 nécessite une intervention du corps enseignant sous forme d'un accompagnement : l'élève est à suivre.

Nul : C'est une mention qui sanctionne une copie qui n'a aucune valeur considérable par rapport au domaine de connaissance concerné. Il s'agit généralement de cas de mauvaises orientations scolaires ou universitaires regrettables ou de fourvoiement se traduisant par une méconnaissance totale des critères élémentaires de satisfaction par rapport aux objectifs fixés par l'évaluation (1 à 3,99).

NB :

- De nos jours, ces mentions ont tendance à être remplacées par d'autres telles que : maîtrise maximale, maîtrise partielle, maîtrise minimale, absence de maîtrise....
- On ne doit pas mettre 0 sur une copie quel que soit son contenu, car 0 a une valeur culturelle, idéologique. La note 0 dépasse largement les limites de la classe, ou signifie que l'individu vaut zéro dans la société. L'école ne peut effacer les étiquettes de la société.

✓ **La justesse de la notation**

La notation des copies des élèves n'est pas une simple formalité pédagogique mais elle répond à des critères aussi bien psychologiques, culturelle que pédagogiques.

La note est l'aune par rapport à laquelle l'apprenant mesure sa propre progression dans le processus d'apprentissage. Mais elle est également une convention entre l'institution scolaire, les parents et la société qui attend de récupérer les produits scolaires. C'est ainsi que pour engager un agent sorti des institutions de formation, on va jusqu'à examiner les notes que le candidat a obtenues à certaines évaluations pendant son cursus scolaire. Par conséquent, la note est un élément de motivation et de démotivation à la fois pour l'enseignant et pour l'élève.

L'enseignant doit donc veiller à ce que la note qu'il octroie à chaque copie soit la plus juste et équitable possible

En fait comme l'ont démontré la plupart des spécialistes de l'évaluation institutionnelle et surtout de l'évaluation scolaire, les paramètres entrants dans une notation sont trop nombreux et difficiles à maîtriser tous à la fois.

Les recherches ont institué aux moins quatre grands paramètres que l'enseignant doit observer en toute circonstance.

1. **Les critères fixés par le barème.** Il faut comprendre ici que le barème est un schéma que l'enseignant produit pour vérifier le degré d'atteinte des objectifs fixés par l'évaluation. Ceci lui permet de corriger les errements de l'intuition pédagogique.
2. **Les critères relatifs aux données intrinsèques à chaque copie,** lesquels font qu'une copie est toujours différente d'une autre. Les données sont la marque individuelle de chaque apprenant et invitent l'enseignant à traiter la production de ce dernier de façon particulière, en plus des critères objectifs fixés dans le barème.
3. **Il y a également les effets que subit le correcteur,** tels que l'effet de halo qui s'opère à la fois de façon interne et externe. On dit que l'effet de halo est interne lorsque la note octroyée à une copie influence directement la notation des autres copies. Mais l'effet de halo est externe lorsque la reconnaissance de l'auteur d'une copie fait intervenir, au niveau du correcteur, des motivations d'ordre affectif ou sentimental. A ce sujet, l'enseignant doit chaque fois se demander jusqu'à quel point il reconnaît lui-même et sur lui-même l'effet produit par cette reconnaissance.
4. **Il y a les critères de performance général du groupe auquel appartient l'élève.** En fait, le progrès attesté par un apprenant à travers sa copie ne se mesure pas seulement par rapport à sa propre trajectoire : il se mesure aussi par rapport au progrès réalisé par l'ensemble du groupe d'apprenants ayant composé. C'est ainsi qu'une copie qui mérite 05/20, de par son allure générale peut obtenir plus ou moins si l'examen de l'allure générale de l'ensemble des copies fait constater que soit les notes trop basses risquent d'entraîner une démotivation et un désinvestissement général, soit les notes trop élevées, trop bonnes risquent d'entraîner une banalisation des performances réelles de la classe. Pour mieux maîtriser ces paramètres, les spécialistes de l'évaluation ont préconisé certains modes de notation.

✓ **Les modes de notation**

Il en existe fondamentalement deux, même si les expériences individuelles de l'enseignant relatives à l'histoire familiale de ses élèves, à la politique étatique qui régit l'institution scolaire,

aux mœurs pédagogiques en cours dans le pays amènent souvent l'enseignant à rechercher d'autres types de notations dans une logique adaptative : la notation différée et la notation comparative appelée aussi notation recherche de l'équité.

1. La notation différée

On parle de notation différée lorsque l'enseignant corrige les copies en y portant dans les marges les appréciations spécifiques et aux parties supérieures les appréciations générales et les mentions sans toutefois porter la note définitive. Cette note est marquée provisoirement au crayon (de façon très légère pour éviter de laisser des traces déchiffrables par le destinataire). Le correcteur, arrivé au terme de la correction de la dernière copie, revient alors sur l'ensemble des notes octroyées après avoir examiné l'allure générale des notes et le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'allure générale des performances.

- **Inconvénients** : Parmi les inconvénients qu'entraîne ce mode de notation dite différée, il y a principalement le problème des apprenants qui ont manifesté une performance particulière, nettement au-dessus de la moyenne : l'examen de l'allure générale des notes conduit le correcteur à arrondir ces crêtes.
- **Avantages** : Le procédé de la notation différée a un avantage certain aussi bien pour les apprenants que pour l'enseignant. Il permet de créer chez l'apprenant le plus faible le sentiment d'appartenir à une communauté qui évolue harmonieusement dans le savoir, sans étiquetage, ce qui augmente la confiance en soi chez eux.

En ce qui concerne l'enseignant, ce mode de notation lui permet de soupeser profondément le jugement qu'il porte, la note qu'il octroie, avec beaucoup plus de recul.

Parfois cela lui permet de remettre en cause le barème de notation et de rééquilibrer toute l'échelle des notes et cela sans beaucoup de tournement.

2. La notation comparative

Elle consiste à juger et à noter les performances d'une copie par rapport à celle d'une autre. Le but visé ici est de rechercher une certaine équité dans le jugement. Mais ce procédé ne va pas sans risques.

- **Inconvénients** : Le plus connu de ces risques est l'effet de halo interne en vertu duquel une copie qui porte une note donnée influence positivement ou négativement les autres copies du même lot, non pas relativement à son contenu mais plutôt relativement aux

appréciations et à la mention. De la sorte, certaines copies peuvent être surestimées et d'autres sous-estimées.

- **Avantages :** L'avantage le plus important, c'est que l'équilibre des notes entraîne dans la classe un équilibre au plan psychologique et un esprit de justice : Chaque apprenant se convainc que la note reçue est bien ce qu'il mérite comparativement aux efforts fournis par ses camarades. La notation comparative a également pour avantage d'indiquer à chacun l'effort qu'il lui reste à fournir pour atteindre le niveau attendu que d'autres ont certainement déjà atteint.

CONCLUSION

Comme on peut le constater, il n'existe pas une seule technique de correction. Le choix d'un mode de correction quel qu'il soit est toujours un comportement non verbal, mais qui peut être considéré comme une communication à part entière. À ce titre, la correction et les appréciations spécifiques et générales qui l'accompagnent doivent se conformer rigoureusement aux **objectifs pédagogiques que l'enseignant s'est fixés**. Cependant, ce dernier doit se rappeler que quelle que soit son option pédagogique, quels que soient les paramètres de référence qu'il s'est imposés pour la notation, l'acte pédagogique que constitue la correction doit attester des règles de légitimation claires en se basant sur **l'application correcte et objective des critères et indications en vigueur dans notre système éducatif**. Une correction est, avant tout, un jugement. Par conséquent, l'enseignant doit s'efforcer de tendre vers l'objectivité. C'est grâce à cet effort que son jugement devient une décision, la moins discutable possible. Aucun subterfuge ne doit épargner le correcteur de cette haute responsabilité vis-à-vis de l'institution scolaire, vis-à-vis des apprenants et de l'ensemble de la société commanditaire.

Bibliographie

Concepteurs des programmes d'études des SVT, 2010. Les textes de références pour la conception de l'épreuve des SVT.

CP BALOGOUN, 2024. Module de formation du sur le groupe "Documents pédagogiques plus et formation continue".

Extrait adapté du document DIP, septembre 2010 : « La formation des professeurs de l'enseignement secondaire général à la mise en œuvre des principes de l'évaluation des apprentissages selon l'approche par compétences » pp 31-33.

Gabriel BOCO, 2004-2005. Notes de cours en psychopédagogie. Ecole Normale Supérieure, Porto Novo.